

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES**

**Séance du 19 octobre 2018**

<b><u>Nombre de conseillers</u></b>	
- en exercice	11
- présents	10
- votants	10
- absents	1
- exclus	0

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf octobre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Jean-Paul CHASSAING, Maire.

**Étaient présents :** Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, François TAURAND, VARIER Sylvain,

**Absents/Excusés :** BREHAULT Thomas,

**Secrétaire de séance :**

Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM.19102018-04
<b><u>OBJET</u></b>
Election des délégués à la FDEL

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'en application des dispositions de l'article L5211-8 du code des Collectivités Territoriales, le mandat des délégués du Conseil Municipal au sien des Comités des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, prend fin lors de l'installation des nouveaux Comités.

Il convient en conséquence de désigner les délégués du Conseil Municipal appelés à représenter la commune dans le secteur d'énergie de Planioles de la Fédération Départementale d'Energies du Lot qui, conformément à l'article cinq des statuts de ce syndicat, sont au nombre de un titulaire et de un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner en tant que délégués à la Fédération Départementale d'Energies du Lot :

Délégué titulaire :

M. Robert CARSAC

Délégué suppléant :

M. Jean-Paul CHASSAING

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 23 octobre 2018.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 23/10/2018  
et publication ou  
notification  
du 23/10/2018*

Le Maire,  
Jean-Paul CHASSAING.